

AFRIQUE

MAROC

Chalutier panaméen mitraillé

Un chalutier panaméen, le « Dong Bang 35 », incendié début juillet au large des côtes du Sahara Occidental, aurait été mitraillé et bombardé alors qu'il se trouvait à un mille de la côte africaine entre Puenta Leven et Pena Grande.

Un des membres de l'équipage, composé uniquement de Coréens, est porté disparu. Les 23 autres ont pu quitter le bateau.

Selon l'équipage, le bateau a été touché par des rafales d'armes légères et de mitrailleuses puis attaqué au mortier et au canon sans recul depuis la côte.

L'attaque de Tan-Tan

L'armée marocaine a accroché, le 13 juin, une unité du Polisario qui avait tenté une opération de harcèlement du port de Tan-Tan.

Les tirs des assaillants, qui provenaient d'une vingtaine de kilomètres, n'ont pas causé de dégâts humains ni matériels. Les forces armées royales, intervenant avec des moyens aériens et terrestres, ont anéanti la totalité de l'unité ennemie.

Parmi les cadavres des assaillants, a indiqué la « MAP », se trouve le corps d'un des principaux responsables du Polisario, Saïd Ben Seghir. L'attaque du Polisario aurait fait six morts dans l'armée marocaine.

Matériels

● Les forces aériennes royales sont équipées de 50 Mirage F1-CH.

● Royal Air Maroc recevra en septembre deux Super King Air 200 Beechcraft.

● Pour sa protection aérienne, le gouvernement marocain a commandé à TCOM Corporation (Westinghouse USA) des aérostats MK VII S de 365 000 pieds cube.

Escale marocaine

Une unité de guerre de la Marine des Etats-Unis, appartenant à la VI^e flotte en Méditerranée : l'USS South Carolina, a fait escale à Tanger du 29 juin au 3 juillet.

Escale à Tanger du Sagres

Le navire école portugais « Sagres » a fait une visite d'amitié au port de Tanger le 23 juin.

Décoration

Le général Driss Ben Aïssa a décoré des insignes d'officier du Ouissam Alaouite, le lieutenant colonel De Valon instructeur de culture générale depuis trois ans à l'école d'Etat-Major des FAR de Kénitra.

Nouvelles attaques

Les forces mercenaires ont essayé, dans la journée du 27 juin 1979, d'attaquer la ville de Tan-Tan.

Elles ont été stoppées par les FAR à plus de 50 km de la ville qu'elles n'ont pu atteindre.

Les forces nationales les ont repoussées et poursuivies sur plusieurs kilomètres.

Au cours de la bataille engagée, qui a duré toute la journée, les mercenaires ont laissé sur le terrain plus de 60 morts, plusieurs blessés graves, ainsi qu'un nombre important de matériels.

Les FAR ont eu à déplorer une vingtaine de morts et une dizaine de blessés.

A la suite de cette nouvelle attaque Hassan II a adressé au Président Nimeiry, président en exercice de l'OUA un message.

Nomination

Le Lt-cl Abderrahman Lahrizi a été installé à la tête du service de la Protection Civile.

M. Bouabid a décoré deux officiers de l'armée de l'air italienne

Le Premier ministre a décoré le 2 juillet, deux officiers de l'armée de l'air italienne qui ont passé dix ans au sein des Forces Royales Air dans le cadre d'une mission technique.

Les deux officiers supérieurs, le colonel Pieraccini et le commandant Massacesi Gualberto ont reçu les insignes d'officier du Ouissam Alaouite.

Le sport équestre

● Le championnat du Maroc de sport équestre seniors doté du Grand prix de SM Hassan II a été enlevé par le capitaine Maâtaoui.

A l'Ecole de perfectionnement des cadres de Kénitra

S.A.R le Prince Héritier Sidi Mohammed a présidé le 4 juillet la cérémonie de remise de diplômes à la 14^e promotion de lauréats de l'Ecole de Perfectionnement de cadres de Kénitra.

A son arrivée à la base aérienne de Kénitra, S.A.R le Prince Héritier a été accueilli par le ministre de l'Intérieur, M. Driss Basri, le commandant de la base et le directeur de l'Ecole de Perfectionnement des Cadres.

Dans son allocution, M. Driss Basri a indiqué que cette promotion comprend 40 agents d'autorité, 40 hauts fonctionnaires et 24 secrétaires généraux pour les collectivités locales.



Lauréats de l'école des cadres de Kénitra

Les lauréats de l'Ecole des Cadres de Kénitra ont été au Mausolée Mohammed V pour se recueillir sur la tombe du Père de la Nation.

M. Abdelwahab Benmansour historiographe du Royaume qui avait accueilli les visiteurs a donné des détails sur l'architecture du Mausolée.

Distribution des prix au lycée militaire royal de Kénitra

Le Prince héritier Sidi Mohammed a présidé la cérémonie de distribution de prix au premier lycée militaire royal à Kénitra.

Au cours de la cérémonie le colonel Sayeh, directeur du lycée a exposé les principales activités parascolaires et a rappelé que le taux de réussite, enregistré cette année au lycée était de l'ordre de 95 pour cent en ce qui concerne le baccalauréat et de 100 pour cent pour le certificat d'études secondaires.

● Une importante délégation ministérielle a présidé le 1^{er} juillet les cérémonies officielles de la célébration du 10^e anniversaire de la récupération de la ville de Sidi Ifni.

Impôt de solidarité

Face à la menace d'un sérieux déséquilibre de son budget de fonctionnement, le gouvernement marocain a décrété l'institution d'un impôt temporaire de solidarité nationale.

Hausse du prix du pétrole

Le ministre des Finances a déclaré que les dépenses pétrolières du Maroc, qui étaient de 1,3 milliard de dirhams en 1978, atteindront cette année entre 2,5 et 2,8 milliards DHS.

Le prix des produits pétroliers au Maroc a augmenté de 14 à 19 % depuis le 1^{er} juillet

Les produits pétroliers avaient déjà augmenté de 10 à 30 % au début de l'année.

● Le Fonds Spécial de l'OPEP a accordé au Maroc un prêt de 5 millions de dollars.

Les FAR réaffirment leur mobilisation totale derrière le souverain

A l'occasion du cinquantième anniversaire du roi Hassan II, l'inspecteur général et les inspecteurs des unités des Forces Armées Royales, le secrétaire général de l'administration de la Défense nationale, les commandants des bases militaires de la Garde royale de la Gendarmerie royale et de l'Etat-major avancé des FAR à Laâyoune ont adressé au souverain en leur nom personnel et au nom des officiers, sous-officiers et hommes de troupes des FAR, un message de vœux et de félicitations.

Le colonel Kadhafi créerait un vaste mouvement saharien

Le colonel Kadhafi serait en train de créer un vaste mouvement saharien « qui regrouperait toutes les tribus nomades de l'Atlantique à la mer Rouge » a rapporté le 27 juin le quotidien « Al Maghrib ».

Selon le journal, ce projet « suscite déjà des inquiétudes en Tunisie, au Soudan, en Egypte et même en Algérie où les dirigeants commentent à prendre très au sérieux cette affaire ».

« Sursis » pour la plainte marocaine contre l'Algérie

Le roi Hassan II a donné, le 25 juin, des instructions pour qu'il soit demandé au Conseil de Sécurité de « surseoir momentanément à l'examen de la plainte marocaine contre l'Algérie ».

Le Conseil de Sécurité a suspendu, le 25 juin, sine die ses délibérations sur la plainte dont il avait été saisie par le Maroc.

Des Marocains agressés par des légionnaires espagnols

Une vingtaine de Marocains ont été battus et blessés, plusieurs grièvement le 17 juin, lors d'une « action punitive », menée par une quinzaine de légionnaires espagnols dans un quartier musulman de Melilla. Les soldats espagnols voulaient venger deux de leurs camarades malmenés la veille par des Marocains vendeurs de marijuana.

Discours du Roi Hassan II

Une phrase du discours du Roi Hassan, II le 10 juillet, soulignant que « le Sahara est marocain, restera marocain et ne saurait être que marocain » a fait la une de toute la presse marocaine.

Contre une médiation espagnole

Le roi du Maroc a « déconseillé » à l'Espagne de tenter de jouer le rôle de médiateur dans le conflit du Sahara Occidental car les « médiateurs laissent toujours des plumes » dans ce genre d'opération.

L'Arabie Saoudite propose sa médiation selon un journal du Qatar

L'Arabie Saoudite aurait proposé sa médiation dans le conflit du Sahara Occidental.

L'Arabie Saoudite, avec le concours de plusieurs autres Etats, dont la Jordanie et la France, aurait proposé « un plan en quatre points stipulant notamment l'arrêt des hostilités entre l'Algérie et le Maroc, la suspension de l'aide algérienne au Polisario, l'arrêt des attaques marocaines contre ce mouvement et le retrait des troupes marocaines de Mauritanie ».

Selon ce plan, des pourparlers, arbitrés par l'Arabie Saoudite devraient s'engager entre le Maroc et l'Algérie, notamment sur la question de la production de phosphates.

Opposition à un référendum

Le ministre des Affaires Etrangères a rejeté le 5 juillet toute idée de référendum au Sahara Occidental.

Le ministre a accusé l'Algérie « d'intriguer, avec la complicité quasi certaine du secrétariat général de l'OUA, pour diffuser des textes dont le Maroc n'a même pas eu officiellement connaissance ».

En ce qui concerne le projet de force panafricaine d'intervention, le ministre a déclaré que son pays « était prêt à coopérer à toute initiative de ce genre à condition qu'elle se fasse dans le cadre de l'OUA ».

Il a précisé d'autre part que le corps expéditionnaire marocain stationné au Shaba, serait rapatrié « dans les dix prochaines semaines ».

ALGERIE

Déclaration du ministre du Pétrole

Le ministre du Pétrole, M. Belhacem Nabi à l'issue de la conférence de l'OPEP a précisé qu'une nouvelle réunion pourrait se tenir « probablement » en septembre. Interrogé sur les différents prix décidés à Genève, il a commenté : « On n'est pas au Monoprix ».

Institution d'un « haut conseil de sécurité

Un « Haut conseil de sécurité » présidé par le chef de l'Etat, a été créé le 20 juin par le bureau politique du FLN.

Ce « haut Conseil de Sécurité » dont l'institution est prévue par la Constitution algérienne, comprend notamment le président de l'Assemblée populaire Nationale Rabah Bitat, le coordonnateur du FLN, Mohamed Salah Yadiaoui, le Premier ministre Mohamed Abdelghani, et les ministres de la Défense, des Affaires Etrangères et de l'Intérieur.

Selon la Constitution, ce « haut Conseil de Sécurité » est « chargé de donner au président de la République des avis sur toutes les questions relatives à la sécurité nationale ».

Déclaration de M. Yahiaoui



M. Salah Yahiaoui, coordonnateur du « FLN » algérien, a déclaré que l'Algérie était « prête à entreprendre avec la France une action commune pour le rétablissement de la tranquillité, de la sécurité et de la stabilité dans la région méditerranéenne, afin que celle-ci redevienne une région de paix et de contact de civilisation ».

Campagne d'adhésion du FLN

Le Président Chadli a lancé une nouvelle campagne « d'adhésion » au FLN.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la rénovation du FLN entamée depuis son dernier Congrès.

Visite du président Assad

Le président Assad a quitté Alger le 5 juillet à l'issue d'une visite officielle « d'amitié et de travail » de trois jours.

Le président Assad a eu une série d'entretiens avec le président Chadli sur la situation au Proche-Orient et les relations bilatérales.

Délégation du Lesotho

Le président Chadli a reçu le 21 juin une délégation du Lesotho comprenant le ministre des Affaires étrangères, en visite en Algérie pour trois jours.

● Le vice-président de Bulgarie est arrivé le 30 juin en visite officielle à Alger.

Amendement constitutionnel prévoyant « l'empêchement » du chef de l'Etat

L'Assemblée nationale algérienne a adopté le 30 juin un projet de loi constitutionnelle prévoyant l'empêchement du chef de l'Etat en cas de maladie « grave et durable », et l'exercice de l'intérim, dans ce cas, par le président de l'Assemblée populaire nationale pour 45 jours au maximum. En cas de « continuation de l'empêchement, à l'expiration de ce délai, il est procédé à une déclaration de vacance, par démission de plein droit ».

La loi ramène d'autre part, à cinq ans au lieu de six, la durée du mandat du chef de l'Etat pour l'harmoniser avec son mandat de secrétaire général du FLN.

Enfin, le chef de l'Etat obtient la faculté de désigner plusieurs vice-présidents de la République.

Visite de M. François Poncet

La brève visite officielle de M. François Poncet a permis l'ouverture d'un dialogue approfondi entre la France et l'Algérie.

Voici les principaux extraits du communiqué commun publié le 25 juin, à l'issue de cette visite.

— Relations bilatérales : « Les deux parties sont convenues de rechercher des formules de nature à promouvoir une coopération multiforme et globalement équilibrée entre les deux pays ».

— Sahara Occidental : « Les deux délégations ont étudié la situation préoccupante créée au Sahara Occidental. Soulignant l'importance qu'elles attachent à la paix dans la région, elles ont souhaité que toutes les parties trouvent entre elles une solution politique au conflit, conformément aux principes et aux résolutions de l'Organisation des Nations-Unies ».

Une délégation mauritanienne à Alger

Une délégation mauritanienne est arrivée le 30 juin à Alger afin de poursuivre les discussions qui avaient été engagées du 11 au 14 juin. Elle était dirigée par le lieutenant-colonel Ahmed Ould Sidi, deuxième vice-président du Comité militaire de salut national.

Condamnation à mort d'un Marocain auteur d'un attentat à la bombe

Un ressortissant marocain a été condamné à mort le 30 juin par la Cour de sûreté de l'Etat, pour avoir déposé une bombe dans un café à Maghnia, près de la frontière algéro-marocaine. L'explosion avait fait 17 blessés.

Coopération militaire Malte-Algérie

Le lieutenant-colonel Kasdi Merbah, secrétaire général du ministère algérien de la Défense, s'est entretenu le 19 juin avec le général Gera-Arthur, commandant les Forces Armées Maltaises.

La coopération militaire bilatérale et la situation en Méditerranée ont été notamment examinées au cours de cette rencontre, précise-t-on de source algérienne.

Le gaz algérien

La mise en service, le 18 juin, par le président Chadli, du second « module » de gaz liquéfié du complexe de Hassi R'Mel et le lancement, le même jour, des travaux de construction du premier gazoduc transméditerranéen appelé à alimenter massivement en gaz naturel saharien l'Italie et une partie de l'Europe Occidentale, constituent l'une des pièces maîtresses de ce plan, baptisé « Plan Valhyd » qui couvre la période allant de 1976 à 2005.

L'Algérie escompte de l'exploitation de son gaz, pour la période 1976-2005, des gains de l'ordre de 156 milliards de dollars, dont 93 % provenant de l'étranger.

Mise en garde

« Révolution Africaine », organe du FLN Algérien met en garde le 28 juin les puissances occidentales contre toute intervention militaire dans les pays producteurs de pétrole en affirmant que « le pétrole est une matière qui peut flamber à tout moment » et que « les installations peuvent sauter à tout instant ».

Libération de M. Ben Bella

L'ancien président Ben Bella, en résidence surveillée depuis 14 ans, a bénéficié d'une mesure de libération le 4 juillet.

Il était assigné à résidence en un lieu tenu secret.

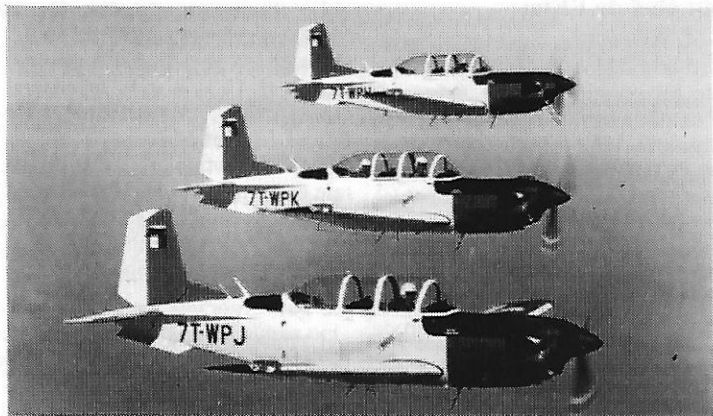
Selon l'agence algérienne d'information, « la levée des mesures concernant M. Ahmed Ben Bella » a été décidée par le gouvernement algérien à l'occasion du dix-septième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

La libération de M. Ben Bella, sera progressive, a déclaré son avocat, maître Madeleine Lafue-Véron.

Déclaration du Polisario avant la conférence de l'OUA

La conférence de l'OUA, le 5 juillet, « devra exiger le retrait immédiat du Sahara Occidental des troupes d'occupation marocaines et mauritaniennes », si cette organisation veut démontrer son « efficacité » et justifier sa « raison d'être », a déclaré M. Boukhari, membre du Polisario.

AFRIQUE



Matériel

L'école de l'air d'Oran a reçu ses 6 x T34C Turbine Mentor de Beechcraft (USA) ainsi que 12 x Sierra 200 (marché de 3,5 millions de dollars) et des Sundowner.

Développement de la coopération avec l'Inde

L'Inde et l'Algérie ont décidé de créer un organisme conjoint destiné à rechercher de nouveaux secteurs de collaboration.

Appel du Polisario à la Mauritanie

M. Buhari, représentant à Madrid du Polisario, a lancé un « appel urgent au gouvernement mauritanien pour qu'il négocie la restitution de la partie du territoire saharoui qu'il occupe ».

Le représentant du Polisario a, en outre, estimé que la demande marocaine de convocation du Conseil de Sécurité des Nations-Unies était « sans fondement ».

« Celui qui ne peut défendre ses places fortes serait bien en mal de poursuivre qui que ce soit » a ironisé M. Buhari, pour qui seule « une armée étrangère » pourrait garantir le succès d'une escalade marocaine. Il a mis en cause le gouvernement français qui, a-t-il affirmé, « continue d'armer massivement le Maroc et la Mauritanie ».

Bilan de l'attaque de Tan-Tan

L'armée sahraouie « a investi » le 13 juin Tan-Tan pendant six heures au cours desquelles elle a détruit le port et l'aéroport de cette ville, a annoncé le ministre sahraoui de l'Information.

Le communiqué déclare que cette attaque s'est soldée par « la destruction d'un grand nombre d'installations militaires et gouvernementales, l'occupation totale et la destruction entière de l'aéroport de la ville, l'occupation et la destruction du port ».

Le communiqué fait état de « très nombreux morts et blessés parmi les soldats ennemis »

Opérations du Polisario

Le ministère sahraoui de la Défense a annoncé, le 17 juin, que les troupes du Polisario ont effectué entre le 7 et le 12 juin quatre opérations militaires contre les troupes marocaines à Lebouirate, Bir Enzaran et Guelta Zemmour, qui se sont soldées par la mort de 17 soldats et la destruction « d'ouvrages défensifs » et de véhicules militaires marocains.

Communiqué du Polisario

Les troupes marocaines ont perdu 12 soldats au cours de différentes opérations militaires menées par le Polisario entre le 13 et le 25 juin au Sahara Occidental et dans le sud marocain, a annoncé un communiqué militaire du « ministère sahraoui de la Défense ».

Tan Tan de nouveau attaqué

La ville de Tan-Tan a été de nouveau attaquée le 27 juin par les troupes du Polisario, a annoncé un communiqué sahraoui. Cette troisième attaque s'est soldée par la mort « d'un grand nombre de soldats monarchistes », la destruction de « plusieurs véhicules, dont des engins blindés » de la saisie d'armes lourdes par les troupes du Polisario. Plusieurs éléments des forces monarchistes ont été faits prisonniers.

TUNISIE

Visite de Farouk Kaddoumi

Le chef du Département politique de l'OLP a quitté le 12 juillet Tunis, après une visite de plusieurs jours au cours de laquelle il a eu une série d'entretiens avec les responsables tunisiens.

• Le 10^e congrès national du parti socialiste destourien se tiendra du 5 au 8 septembre à Tunis.

• Le ministre nigérien des Travaux publics est arrivé à Tunis, pour une visite officielle. dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale.

Une affaire de transport secret d'armes par un avion cargo

Une sombre affaire de transport secret d'armes au profit des Palestiniens vient de se dénouer à Tunis, le 12 juillet, après plus de quarante-huit heures de tractations sans que certaines de ses données aient pu être éclaircies, sur les circonstances qui ont contraint un avion cargo américain à faire une escale forcée sur les aéroports de Bizerte puis de Tunis.

L'appareil « un boeing 707 » de la compagnie américaine « Global International Airways », qui était parti de Beyrouth, et contenait déjà certains « équipements militaires » a atterri le 10 juillet, à la base militaire de Bizerte pour charger une cargaison d'armes déposées là, depuis un certain temps et destinées à l'OLP.

L'avion cargo américain de la « Global International Airlines » avait été sous-affrété pour le compte du Croissant Rouge par une société belge, la « Young Cargo », selon le directeur de cette entreprise.

L'avion devait transporter des médicaments et du matériel sanitaire à destination de San José au Costa Rica, pour le compte du Croissant Rouge.

Cependant, l'équipage américain s'étant aperçu de la nature de la cargaison refusait de poursuivre le plan de vol prévu. On croit savoir que le commandant de bord aurait alors décollé de la base de Bizerte pour l'aéroport international de Tunis-Carthage où il pensait avoir plus de chance d'être entendu.

Après de longs pourparlers, l'équipage a obtenu satisfaction. L'avion, qui était resté immobilisé sous bonne garde sur l'aérodrome de Tunis, tandis que l'équipage était hébergé dans un grand hôtel de la capitale tunisienne, était en définitive déchargé de sa cargaison d'armes. L'équipage était autorisé à reprendre possession de l'appareil qui quittait l'aéroport de Tunis à destination de Bruxelles.

M. Chedli Klibi secrétaire général de la Ligue Arabe

M. Chedli Klibi, ministre tunisien de l'Information, a été élu, le 29 juin, secrétaire général de la Ligue Arabe, par la Conférence extraordinaire des ministres des Affaires étrangères arabes, réunie à Tunis.

M. Klibi succède à M. Mahmoud Riad qui a démissionné de ce poste en mars.

Regrettant que les circonstances privent la Ligue de la participation de l'Egypte « peuple frère qui nous est cher », M. Klibi a rappelé que « le peuple égyptien a pris la plus grande part à la défense du monde arabe et s'est imposé au service de cette cause des sacrifices qu'il est rare de voir d'autres peuples consentir ».

La Conférence a adopté une résolution invitant les Etats arabes, et « surtout ceux d'entre eux qui disposent d'un poids économique » de poursuivre les démarches en vue d'inciter le gouvernement canadien à revenir sur sa décision de transférer son ambassade en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem.

La solution du problème du Sinaï et de Gaza « ne peut être considérée comme une solution globale de l'affaire palestinienne, et le traité de paix égypto-israélien ne peut être considéré par les Arabes que comme un traité séparé », a déclaré M. Chedli Klibi.

• La Banque Mondiale a annoncé l'octroi d'un prêt à la Tunisie de 28,5 millions de dollars pour le développement des pêcheries.

• M. Newson, sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques, est arrivé le 18 juin à Tunis pour une visite de travail.

LIBYE

Rencontre Kadhafi-Ljubicic

Le colonel Kadhafi a reçu à Tripoli le général Nikola Ljubicic, ministre yougoslave de la Défense, qui lui a remis un message personnel du maréchal Tito. Le général Ljubicic a effectué une visite de travail en Jamahiriya Libyenne.

Visites

• Le commandant Jalloud a reçu à Tripoli M. Claude Cheysson.

• M. Yasser Arafat est arrivé le 9 juillet à Tripoli.

• Le ministre des Affaires étrangères du Togo est arrivé le 5 juillet à Tripoli, pour une visite de « plusieurs jours » en Libye.

• Le colonel Kadhafi a reçu le 16 juin une délégation tchadienne conduite par Cheik Ibrahim Moussa, iman des Musulmans au Tchad.

La radio a indiqué que la délégation tchadienne a demandé « l'organisation, en Jamahiriya Libyenne, d'une conférence sur la réconciliation nationale au Tchad, réunissant toutes les organisations de la révolution tchadienne pour l'instauration d'un pouvoir auquel participera tout le peuple tchadien ».

• Le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, a entamé le 19 juin une visite officielle en Jamahiriya Libyenne.

Le Dr Triki a déclaré que la visite de M. Genscher à Tripoli donnera « un nouvel élan » à la coopération entre les deux pays. Il a ajouté que le renforcement des liens entre la Jamahiriya et l'Allemagne Fédérale est « la continuation » du dialogue entre la RFA et la nation arabe.

• Le directeur général de l'OMS est arrivé à Tripoli le 26 juin pour une visite de quatre jours en Jamahiriya Libyenne.

SOUDAN

« Complot » contre le régime

Le Président Nimeiry a révélé le 3 juillet qu'une personnalité politique importante du sud du Soudan avait projeté de renverser son régime et cherché appui auprès de l'ancien Premier ministre Al Sadik Al Mahdi.

Le Président Nimeiry a ajouté que M. Al Mahdi, avec lequel il s'était récemment réconcilié, avait rejeté la demande de M. Aro.

« Comité des sages » de l'OUA

Le « Comité des Sages » désigné lors du dernier sommet de l'OUA pour étudier le problème du Sahara Occidental a reconnu aux populations de l'Ouest saharien le 23 juin le droit à l'autodétermination et l'exercice de ce droit.

Il a également appelé les Etats de la région, à établir entre eux des relations de bon voisinage, et a demandé un « cessez-le-feu immédiat » préalable à l'établissement d'une paix durable dans la région.

L'Algérie a exprimé sa satisfaction au sujet de la façon dont le président Nimeiry et président du comité des « Sages » sur le Sahara s'est occupé du problème du Sahara Occidental.

Le FPLE annonce une intensification des combats

Le FPLE a annoncé dans un communiqué une intensification de ses opérations militaires contre les forces d'occupation éthiopiennes.

Le FPLE a rappelé qu'au début du mois de juin ses troupes ont infligé de lourdes pertes aux « forces colonisatrices éthiopiennes » et indiqué que le 13 juin il a « balayé » un camp éthiopien sur la route Asmara-Decamere, à 15 km au sud d'Asmara faisant 150 tués, 17 prisonniers, détruisant plusieurs véhicules militaires et récupérant une grande quantité d'armements légers.

Le Soudan condamne l'attitude de la Tanzanie

Le président Nimeiry a accusé le 2 juillet le président Nyéréré, d'envahir son voisin, l'Ouganda, et d'intervenir sans arrêt et ouvertement dans les affaires intérieures d'un pays africain violant ainsi ouvertement la charte de l'OUA.

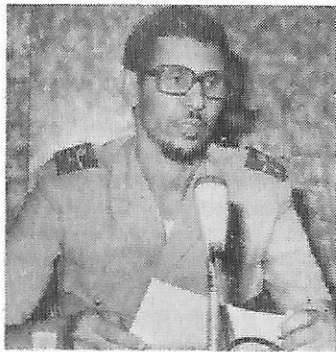
Trois ministres relevés

Le président Nimeiry a relevé le 12 juillet de leurs fonctions trois ministres régionaux en poste dans le sud du Soudan. Le président a désigné trois nouveaux ministres.

MAURITANIE

Fête des Forces Armées

Le Premier ministre a réaffirmé sa volonté de trouver une solution au problème du Sahara dans un discours prononcé le 10 juillet et suivi d'un grand défilé militaire.



« Les contacts se poursuivent, a déclaré le lieutenant-colonel Ould Heydala, avec le Front Polisario et les autres parties concernées par la question du Sahara, en vue de trouver une solution au problème ou de transformer, en ce qui nous concerne, le cessez-le-feu en arrêt des hostilités ».

● L'action de l'Etat mauritanien vise « le redressement de l'économie, des finances et de l'administration », a déclaré le lieutenant-colonel Ould Ahmed Louly, chef de l'Etat.

Nomination

Le lieutenant Moulaye Hachem, ancien aide de camp de l'ex-président Moktar Ould Daddah, a été nommé le 7 juillet commissaire mauritanien à l'aide alimentaire.

Le lieutenant Moulaye Hachem faisait partie du « Comité Militaire de Redressement National » qui a renversé, le 10 juillet 1978, le régime Ould Daddah. Il avait été exclu de ce comité pour des raisons « disciplinaires » puis radié de l'armée.

Le lieutenant Moulaye Hachem a été réintégré récemment dans son grade avant d'être nommé commissaire à l'Aide alimentaire, organisme rattaché directement au chef du gouvernement et chargé de suppléer au « Plan d'urgence » mis sur pied en 1973 en faveur des populations touchées par la sécheresse.

● Le second tronçon de la route « Transmauritanienne » réalisée avec des financements arabes par la société brésilienne « Mendes Junior » va être mis en chantier.

● Le lieutenant colonel Ahmed Louley a regagné Nouakchott le 27 juin après une visite officielle de trois jours en Arabie Saoudite.

Il a qualifié de « très positifs » les entretiens qu'il a eus avec les responsables saoudiens.

L'avion du colonel Bousseif a été retrouvé

L'épave de l'avion du lieutenant colonel Bousseif, Premier ministre de Mauritanie, a été retrouvée, a annoncé le 9 juillet à Dakar le quotidien « Le Soleil ».

L'épave de l'avion a été repérée à environ 117 mètres de fond, par le navire « Cantho » de la marine nationale française, bâtiment de 700 tonnes spécialisé dans le déminage et le dépistage d'épaves et équipé d'un « sonar ».

C'est une aile de l'avion qui a été repérée la première, le 3 juillet par les six plongeurs du « Cantho », malgré une mauvaise mer. Le navire a alors fait descendre un engin en forme de poisson ou de torpille, doté d'une caméra vidéo.

Ce système a permis une visualisation plus poussée de la carcasse de l'appareil qui pourrait être récupérée à la fin du mois, écrit le « Soleil » grâce aux « griffes » spéciales d'une sous-marin de poche français, le « Griffon », en route vers Dakar.

Le commandant du navire a indiqué au journal que « l'impact de l'avion avec l'océan a dû être violent et il est difficile de dire si nous retrouverons dans le fuselage écrasé les corps des victimes, ce qui est le but de notre mission ».

L'avion, un « Buffalo » s'était abîmé en mer le 27 mai.

Le front Polisario rompt le cessez-le-feu

Le Front Polisario a annoncé à Paris, en même temps que l'attaque, par les combattants Sahraouis de Tichla et d'Abatieh, qu'il rompait le cessez-le-feu qu'il avait déclaré unilatéralement le 12 juillet 1978 avec la Mauritanie.

● La Mauritanie « repoussera toute agression d'où qu'elle vienne et n'acceptera aucune solution contraire à sa dignité et à ses intérêts » annoncé un communiqué mauritanien.

● Un incendie s'est déclaré le 30 juin, dans l'un des grands magasins de la SNIM à point-central (Nouadhibou). Rapidement repéré, il a été circonscrit avant de provoquer la catastrophe la plus grave que la région ait jamais connue. Le service incendie de la SNIM et celui de l'ASECNA ont joint leurs efforts pour en venir à bout, mais c'est surtout l'action en force des éléments de l'armée nationale qui a été décisive.

On évalue la valeur du matériel détruit approximativement à 5 420 000 UM.

● Le Koweït va accorder à la société « SNIM » un prêt de 48 millions de dollars.

Couvre-feu reculé à Nouakchott

● Le couvre-feu qui était en vigueur à Nouakchott entre 22 heures et 6 heures du matin a été reculé de deux heures, de minuit à six heures, a annoncé le 10 juillet Radio-Mauritanie.

● Le « Comité Militaire de Salut National » de Mauritanie a engagé le gouvernement à « poursuivre avec rigueur et fermeté » la politique d'austérité qu'il a mise en œuvre, dans un communiqué publié le 7 juillet.

● Le lieutenant colonel Amadou Dia, ministre de l'Intérieur, s'est entretenu avec le lieutenant colonel Sékou Ly, secrétaire d'Etat malien à la présidence chargé de l'Intérieur le 27 juin à Aioun.

● Le lieutenant colonel Ould Heydala, nouveau Premier ministre mauritanien, a adopté une méthode directe de contrôle de l'administration : les visites inopinées dans les services de l'Etat.

Difficultés économiques

Le rétablissement d'un rapport rationnel entre production et consommation en Mauritanie semble être la préoccupation majeure du lieutenant-colonel Ould Heydala.

L'économie mauritanienne a souffert d'une série de calamités. La sécheresse a détruit dans certaines régions jusqu'à 70 % du cheptel, rendant inexploitable la majeure partie des terres cultivées « sous pluie ».

La plus importante ressource en devises, le fer, nationalisée en 1974, n'a pu profiter entièrement au développement de l'économie, en raison notamment des fluctuations du marché et de la guerre du Sahara.

Le lieutenant-colonel Kader exclu du CMSN

Le lieutenant-colonel Mohamed Ould Ba Ould Abdel Kader a été exclu le 23 juin du Comité Militaire de Salut National.

Le lieutenant-colonel Kader a pris la fuite, avec ses biens et sa famille, après avoir appris qu'une enquête était menée sur sa gestion à l'époque où il commandait les forces armées de l'air mauritaniennes et que des preuves irréfutables de malversation et détournement étaient retenues contre lui.

Le comité permanent du CMSN a décidé de faire comparaître le lieutenant-colonel Kader devant la Cour spéciale de justice.

● Le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe a accordé un prêt d'environ 47 millions de dollars, à la Mauritanie, pour le développement d'un gisement de fer dans la région de « Al-Qalb ».